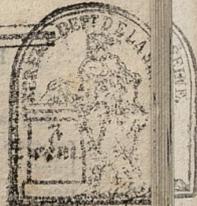


LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Fructidor, an VIII.



ESPAGNE.

De Madrid, le 8 août, (20 thermidor).

La cour est partielle pour Saint-Ildefonso. L'ambassadeur de France l'a suivie. Il relève d'une maladie grave, suite naturelle de l'influence du climat sur les étrangers.

On a remarqué que pendant le séjour de la cour à Madrid, époque ordinaire des révolutions dans la faveur, le prince de la Paix avoit vu le roi tous les jours pendant un heure, avoit fait placer plusieurs de ses créatures & donner la place de trésorier-général à son ancien major-dome. On croit qu'il recevra le jour de la Saint-Louis la permission de porter les livrées du roi.

ITALIE.

De Naples, le 18 juillet (29 messidor).

Les événemens qui viennent de se passer dans cette capitale ressemblent à une véritable révolution. Le peuple se défiant de la troupe de ligne qu'il accuse de trahison, l'a désarmée entièrement. Il s'est emparé des châteaux & y a mis garnison. Le vice-roi & la junte d'état se sont retirés dans l'île d'Ischia, qu'on avoit eu la précaution de faire fortifier. Le peuple ne parle que de la défense de la *sainte foi*. Il n'a pas de chef apparent, mais il peut recevoir l'impulsion de nombre de mécontents, dont les familles ont été frappées par le terrorisme royal. S'il se trouve dans cette classe un individu qui puisse gagner la confiance du peuple au point d'en être reconnu pour chef, nous aurons une révolution que rien ne pourra arrêter.

De Milan, le 10 août (22 thermidor).

La commission de la consulte, dont le célèbre mathématicien Fontana fait partie, s'occupe activement de la constitution, dont les bases suivantes ont percé dans le public. Nous aurons un pouvoir exécutif, composé de douze sénateurs, dont la charge durera 15 ans. Un corps d'électeurs, dont le nombre n'est point encore fixé, tiendra lieu de sénat conservateur de France. Six orateurs présenteront, sans discussion, les projets de loix décrétés par les douze sénateurs, & signés par le président à un corps législatif, qui sera composé de trente membres, lesquels ne pourront qu'approuver ou désapprouver. Du reste, tout sera à-peu-près sur le pied de la constitution française.

La garnison de Mantoue a été renforcée d'un régiment au de Padoue.

AUTRICHE.

De Vienne, le 9 août (21 thermidor).

Depuis l'arrivée de MM. les généraux comtes de Saint-Julien & de Zach, les bruits de paix ont pris une nouvelle consistance. On assure que les préliminaires de paix sont non-seulement signés, mais ratifiés; & que le premier

consul Bonaparte a proposé un terme d'un mois pour la conclusion définitive de la paix, tant avec l'empereur qu'avec l'empire germanique.

Le comte de Colloredo est nommé président du conseil de guerre. Le vieux maréchal de Lasce est de nouveau invité à assister aux conférences. Le comte de Saint-Julien est de retour avec l'*ultimatum* de Bonaparte. On espère que si la paix n'a pas lieu, l'armistice sera prolongé de trois ou quatre mois. On assure que l'empereur a refusé les subsides d'Angleterre.

On assure que le général Starray est mis à la pension; elle sera de 8 mille florins.

Près de 10 mille émigrés ont été obligés de quitter cette ville; la cherté des vivres en a été la cause.

Le conseiller de guerre Buchotz, arrêté à Hambourg par ordre du roi de Prusse, a été envoyé à Spandau, où il est condamné à rester toute sa vie.

ALLEMAGNE.

D'Augsbourg, le 15 août (25 thermidor).

La reine de Naples arriva, le 29 juillet, à Trieste, & le 7 août à Vienne. S. M. étoit accompagnée de l'amiral Nelson.

M. le comte de Cobentzel est de retour à Vienne depuis le 5 août.

Des lettres de Vienne annoncent que l'empereur a ratifié les préliminaires de paix signés à Paris, mais avec quelques modifications. On dit que l'officier autrichien qui a passé avant-hier ici, porte à Paris la réponse de S. M. I.

Les Français démolissent, avec beaucoup d'activité, les retranchemens de Renti, qui défendent de ce côté l'entrée du Tyrol.

Avant-hier, un incendie éclata dans la ville d'Issni; il paroît qu'il y a causé de grands dommages.

De Francfort, le 15 août (25 thermidor).

Notre ville n'a pas encore payé les 800,000 francs que le général Sainte-Suzanne lui avoit imposé & qu'il a réduits depuis à 600,000. Les troupes de l'armée du Rhin l'ont quittée avant-hier; mais le général Augereau en a envoyé d'autres sur-le-champ. Il est bien important pour les intérêts de notre commerce, que cette querelle, dont l'impolitesse des magistrats est en grande partie la cause, soit finie au plutôt, & que Francfort jouisse enfin de la neutralité qu'elle n'auroit jamais dû perdre.

N. B. Pour acquitter les 600,000 fr. auxquels nous sommes imposés, les magistrats ont fait offrir à la commission chargée de ce recouvrement un billet de prêt fait par le général Baragnay-d'Hilliers. La commission l'a refusé, en promettant toutefois d'employer tous ses soins auprès du général Augereau, pour faire remettre la ville en état de neutralité.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 30 thermidor.

On a beaucoup parlé en Allemagne & en France d'un congrès qui a eu lieu dans les bains de Carlsbad, en Bohême, entre les ministres de plusieurs cours belligérantes & neutres. D'autres nouvelles ont pris ce congrès pour une fable. Des lettres authentiques d'Allemagne, que nous venons de recevoir, portent que M. de Haugwitz, ministre prussien, s'y est trouvé pendant quelques jours, & s'y est abouché avec les deux ministres autrichiens, comtes de Metternich & de Cobentzel, ci-devant membres du congrès de Rastadt. Ils ont aussi eu des conférences avec M. de Kalitsch, chef, dernier envoyé russe à Vienne, & avec Thomas Grenville, qui y est arrivé de l'Angleterre. On prétend même que le citoyen Beurnonville s'y est trouvé pendant quelques jours dans le plus grand incognito. Cette dernière nouvelle n'est cependant pas donnée pour certaine. Au reste, il est certain que les conférences entre les ministres prussiens, russes & autrichiens, auxquelles Th. Grenville n'a pas été admis, n'ont pas eu un but hostile contre la France, comme quelques personnes l'ont voulu faire croire. On s'est concerté sur des objets relatifs à la pacification, & sur les dédommagemens que l'Autriche demande pour les cessions formelles qu'elle sera obligée de faire en Italie. Le cabinet de Berlin s'oppose, dit-on, à un démembrement de la Bavière, dont l'Autriche convoite une partie. Le voile qui couvre encore ces négociations sera bientôt levé.

Du 1^{er} fructidor. — Voici des conjectures sur le voyage de Duroc. Le comte de Lehrbach étoit, dit-on, chargé de lui déclarer que l'empereur acceptoit une partie des propositions du gouvernement français, mais que sur les autres il avoit à faire des contre-propositions. On ajoute que c'est le parti de l'impératrice qui a empêché l'envoyé français d'arriver à Vienne, de peur qu'il n'entraînât l'empereur dans son opinion; & que si le comte de Lehrbach est allé au-devant de lui, c'est qu'il est de ce même parti.

Le prince Charles vit toujours à Prague, où il n'est consulté ni sur les affaires publiques, ni sur celles de la guerre.

De Bruxelles, le 1^{er} fructidor.

Il paroît certain que les armemens préparés dans les ports d'Angleterre & dont plusieurs sont maintenant en mer, seront en partie dirigés contre les isles de la Zélande; l'ennemi a déjà rassemblé des forces considérables aux embouchures de la Meuse & de l'Escaut. Le prince héréditaire d'Orange, avec un corps de ses partisans, sera employé à cette expédition. Le gouvernement batave a envoyé en Zélande le général de division Desjardin, qui y prendra le commandement général des troupes françaises & bataves. Des ordres sont donnés pour embarquer à Willienstadt, une partie des garnisons de Berg-op-Zoom & de Breda. Il doit partir aussi du Sas-de-Gand quelques corps de troupes qui se rendront à Middelbourg & à Flessingue. On apprend, d'un autre côté, que les côtes de la Nord-Hollande sont couvertes de bâtimens de guerre ennemis qui semblent menacer d'y opérer un débarquement. Le général Victor a pris les mesures les plus vigoureuses pour la défense de ce pays. Les dispositions menaçantes des Anglais sur ce point n'ont d'autre but que de masquer leurs véritables projets contre les isles de la Zélande. Si l'on s'en rapporte à de lettres de Middelbourg, ils doivent porter à l'isle de Walcheren, la plus importante de toute, un corps de quinze mille Anglais & les cinq régimens

de déserteurs hollandais que commande le prince d'Orange. Quoi qu'il en soit, plus de 60 voiles ont été signalés de nos côtes dans la journée d'avant-hier.

Le directoire batave demande, dit-on, aux consuls de la république française des renforts de troupes, afin de garantir la république batave des nouveaux dangers qui la menacent.

De Paris, le 4^{fructidor}.

Hier, vers six heures de l'après-midi, après la grande averse, la rivière entre le Petit-Pont & le Pont-Michel étoit extrêmement noire & couverte de poissons morts ou mourans qui se débattaient. Des enfans & même des pêcheurs les ramassoient, & malgré les avis de quelques hommes sages, vouloient les emporter; mais le jug-de-peace de la division de la cité, & plusieurs commissaires & inspecteurs de police qui s'y étoient transportés, les en ont empêchés autant qu'il a été possible. Cependant, comme il en auroit pu être ramassé avant l'arrivée des officiers de police, le préfet a de suite donné des ordres pour que tous les poissons de rivière soient visités aujourd'hui à la halle, & enfouis, s'ils avoient le moindre caractère de putridité.

— Depuis le 1^{er} fructidor, la pluie n'a gueres cessé de tomber à Paris; & à une chaleur extrême a tout-à-coup succédé un froid d'automne.

— Le citoyen Lecointre-Puyraveau, commissaire de police à Marseille, s'occupe, d'après les nombreuses réclamations de nos négocians, d'un réglemens de bourse, calqué sur celui qui existoit avant la révolution. Cette mesure, en privant les faillis de l'entrée de la bourse, en éloignera bien d'autres abus. Il est à désirer qu'on l'adopte dans toutes les villes de commerce, où l'on sent très-bien que le crédit ne peut renaitre & se soutenir qu'autant qu'on fleurira ceux qui manquent à la foi publique qui en fait la base.

— Le conseil d'état adopta, le 2 fructidor, un projet de réglement relatif aux divisions militaires, sous quatre articles, 1^o. l'état-major des divisions; 2^o. des états-majors des places; 3^o. des inspecteurs aux revues; 4^o. de la solde & de son paiement. Nous en donnons les dispositions dans le supplément, contenant les actes du gouvernement.

— Le secrétaire de la légation danoise à Paris, M. Manthey, vient d'être nommé secrétaire du département des affaires étrangères à Copenhague.

— Le 24 thermidor, depuis 9 heures du soir jusqu'à 11, on vit à Nantes une très-belle aurore boréale. Les jets de lumière en étoient alternativement très-faibles & très-vifs.

— Le 1^{er} fructidor, l'octroi municipal & de bienfaisance fut établi dans la commune d'Angers.

— On nous adresse cette question: S'il est vrai que l'hydrophobie soit dans les chiens l'effet d'une grande soif non désaltérée, comment se fait-il que nous n'ayons pas entendu parler d'un seul chien enragé dans le cours de cette longue sécheresse, tandis qu'au milieu des eaux de l'hiver dernier, chaque jour nous en apportoit une nouvelle & déplorable histoire?

Réponse. Sans prétendre en aucune manière expliquer les causes de l'hydrophobie, nous croyons, 1^o. que la plupart des histoires de chiens enragés, sont des enfans de la peur; 2^o. que les besoins appellent les précautions: on ne pense pas à donner à boire à son chien, quand on sait qu'il peut trouver de l'eau par-tout; & c'est la raison pour laquelle on ne se défie pas des sois.

— Quelques lettres de Vienne annoncent que le prince de Nassau-Usingen, feld-maréchal, a demandé à l'empereur sa démission de directeur-général du recrutement dans l'Empire; que sa majesté impériale lui a répondu qu'il étoit le maître de se démettre de sa place, & d'en conserver les appointemens; mais que ce prince a préféré & aux appointemens & à la place, de se retirer avec sa famille dans la petite ville d'Usingen qui lui appartient. Tout cela est beau de part & d'autre; la question est de savoir si cela est vrai.

— Lorsque le roi de Prusse, mécontent du comte de Munster, lui envoya redemander le cordon de l'aigle rouge, celui-ci, en le remettant, dit: *je n'ai rien fait pour l'obtenir, je n'ai rien fait pour le perdre, je ne ferai rien pour le garder.*

— L'attaque du convoi danois, par deux frégates anglaises, & le procès qui s'ensuit devant l'amirauté de Londres, a fait élever la question déjà très-ancienne dans la jurisprudence des pris, de savoir comment on pouvoit connoître ce qu'un vaisseau neutre contenoit d'effets de contrebande, si on ne le visitoit pas. Le *Moniteur* d'hier paroît incliner pour la visite, en insérant, dans son entier, le discours que sir William Scott, juge de l'amirauté, a prononcé dans l'affaire du vaisseau suédois *la Maria*, & dans lequel on trouve ce passage de Vatel, publiciste exact. Voici ce qu'il dit, liv. 5, chap. 7, section 14:

« On ne peut empêcher le transport des effets de contrebande, si l'on ne visite en mer. On est donc en droit de les visiter. Quelques nations puissantes ont refusé en différents tems de se soumettre à cette visite. Aujourd'hui un vaisseau neutre qui refuseroit de souffrir la visite, se feroit condamner, par cela seul, comme étant de *borne prise* ».

Il semble que la question ne soit plus indécidée d'après une telle autorité.

— On continue de répandre en Europe, & particulièrement à Vienne, que Bonaparte a écrit à Pie VII, pour le féliciter sur son avènement à la chaire de Saint-Pierre, & l'engager à interposer son autorité pour terminer la querelle de l'église de France.

— Le premier danseur du théâtre de Brunn jouoit un rôle de sauvage, couvert d'une tunique de lin enduite de vernis; il s'approche imprudemment d'un lanpion, le feu prend à son habit, l'enveloppe & le dévore en un instant, malgré les efforts de ses camarades pour le sauver.

Volney au rédacteur du Publiciste.

Paris, le 5 fructidor an 8.

Il est toujours sage, citoyens, de ne recevoir des faits que de main sûre; mais ne vous repentez pas d'avoir imprimé que le thermomètre de Réaumur s'éleva, il y a quelques jours, à 51 degrés, par la raison que l'on vous écrit qu'il ne s'est élevé qu'à 27. Je vous garantis l'observation suivante qui explique tout. Le 30 thermidor, à 5 heures après-midi, trouvant la chaleur digne du Kaire, je déposai trois thermomètres dont je connois les rapports, l'un dans ma chambre bien close; située au midi; l'autre dans ma cour au nord; le troisième exposé au soleil, sur la face méridionale de mon logement, regardant les Champs-Élysées. A 3 heures un quart, je trouvai dans ma chambre 25 degrés un quart, dans la cour 28 degrés, & au soleil 51 degrés de Réaumur. L'observatoire que vous comptez désormais suivre exclusivement, est certainement un guide fidèle; mais la tempé-

rature de ce local élevé n'est pas celle de nos basses rues & de nos habitations pressées; & cependant c'est sur cette dernière que le médecin indigène ou étranger peut asseoir ses calculs de saubrité ou d'intempérie.

Salut & considération, *Signé, VOLNEY.*

VARIÉTÉS.

De madame Helvétius.

Le citoyen R. vient de publier dans le *Journal de Paris* une *Notice biographique sur madame Helvétius*, qui sera lue avec intérêt par tous ceux qui ont connu cette femme distinguée. Les circonstances de sa vie qui méritent le plus d'être conservées y sont présentées avec une précision piquante, & les traits principaux de son caractère y sont peints avec esprit. Il seroit possible de faire quelques objections sur l'exacte fidélité du tableau; mais il sera plus agréable pour nos lecteurs d'en copier ici les traits les plus remarquables:

« Madame Helvétius est née en 1719, au château de Lignéville en Lorraine.

« M. Helvétius la vit chez madame de Grassigny, si connue par ses *Lettres Parisiennes*. Il fut frappé de sa beauté & de la dignité avec laquelle elle apportoit sa mauvaise fortune. Il lui offrit sa main & l'épousa après avoir quitté sa place de fermier-général.

« Madame Helvétius l'aima passionnément; elle l'aima toute sa vie ».

« Elle en eut deux filles, madame de Meun, qui est morte l'année dernière, & madame d'Andlau ».

« Elle habita long-tems les terres de son mari, où son occupation habituelle étoit de visiter les pauvres & les malades, accompagnée d'un chirurgien & d'une sœur de la charité ».

« On sait qu'Helvétius fut persécuté pour son livre de *l'Esprit*. Un homme en crédit écrivit à une femme pour l'engager à obtenir du philosophe une rétractation déshonorante. Elle repoussa sa proposition en femme courageuse, résolue à s'expatrier; s'il le falloit, plutôt qu'à faire fléchir la conscience de son mari ».

« Une femme du monde disoit, en parlant de madame Helvétius & de son mari: *Ces gens-là ne prononcent point comme les autres les mots de mon mari, ma femme, mes enfans* ».

« A la mort de son mari, elle se retira à Auteuil, avec à-peu-près 25,000 fr. de rentes ».

« Elle n'étoit plus assez riche pour aller chercher le plaisir chez les autres; elle trouva qu'elle l'étoit plus qu'il ne falloit pour en offrir chez elle. Elle renonça à ses nombreuses connoissances & s'attacha à des amis ».

« Elle aima, en 1789, les hommes célèbres qui, de la France, firent une nation. Depuis, elle n'aima que celui qui, de cette nation, fit la grande nation ».

« Elle disoit sans cesse: *Je n'aime pas les femmes*, & elle disoit vrai; c'est qu'elle les avoit trouvées vaines & peu capables d'aimer, si ce n'est de cet amour intéressé, qui est l'amour proprement dit ».

« Qu'oi ju'elle ne sut rien & ne réfléchit à rien de ce qu'elle disoit, elle plaisoit toujours & instruisoit quelquefois. Sa maison a toujours été remplie d'hommes distingués. Lurbeche, Cabanis, Gallois, lui ont fermé les yeux,

» M. Franklin la venoit voir tous les jours. L'abbé Morellet
» passa ; pendant dix ans, trois jours de la semaine chez elle »
» Quoique bonne & ingénue, ou plutôt parce qu'elle
» étoit bonne & ingénue, madame Helvétius disoit quel-
» quefois des choses très-piquantes. On pourroit dire d'elle
» mieux que de Boileau, non qu'elle fit, mais qu'elle »

» Dit, sans malignité, d'assez grandes malices.

» Elle a été la plus heureuse des femmes, parce qu'elle
» est celle qui a le plus aimé ; elle sentoit son bonheur, elle
» le vantoit sans cesse, & encore quelque jours avant sa
» mort, en disant : Voilà mes amis ».

» Son dernier mot a été pour Cabanis, qui baisoit &
» pressoit ses mains déjà froides, en l'appelant ma bonne
» mère, elle répondit : *Je la suis toujours* ».

» Elle a été inhumée dans son jardin. Vous ne savez pas
» disoit-elle un jour en s'y promenant avec Bonaparte, com-
» bien on peut trouver de bonheur dans trois arpens de
» terre ».

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Une colonne de 200 hommes de la 47^e. demi-brigade, dans la-
quelle étoit compris les grenadiers, revenoit du pont du Var, pour
se rendre à Digne. Elle partit pour Manosque, le 21 prairial, passa la
Durance à la barque (dite *du Loup*), chemin du Méez. Il y avoit
au moins 60 hommes dans cette barque. Lorsqu'elle est au milieu de
la traversée, la corde casse ; le batelier engage les grenadiers à cher-
cher à faire attirer la barque. Ils se jettent à l'eau, dont la rapidité
les entraîne ; & ils se seroient noyés, sans le citoyen Regnaud, sous-
lieutenant de la 2^e. compagnie des grenadiers, qui, s'élançant au
secours de ses camarades, parvint, en dix voyages, à en sauver
quatorze, de sorte qu'aucun n'a péri.

Cette action héroïque rend le citoyen Regnaud d'autant plus digne
de l'attention du gouvernement, que sa bravoure, ses talens & sa
moralité répondent entièrement à l'idée que cette belle action donne
de sa personne.

— Le gouvernement a reçu les nouvelles les plus satisfaisantes de
la situation du département de l'Ardeche, qui, jusqu'ici, avoit été
livré au trouble & au brigandage. L'annusée qui y a été publiée,
a éclairé tous les habitans insurgés, qui ne voient plus dans le
gouvernement qu'un pouvoir protecteur & réparateur, dans lequel
ils commencent à placer toute leur confiance. Par-tout ils déposent
les armes & se soumettent avec joie & empressement. Les jeunes
gens prennent des feuilles de route, & partent pour l'armée. Ceux
qui se sont soumis, se montrent même disposés à se joindre aux
troupes, pour exterminer les véritables brigands, qui sont mainte-
nant abandonnés à eux-mêmes, & sont désignés sous le nom de la
Bande noire.

Cette heureuse pacification est due au zèle infatigable & éclairé
du général Férino, commandant la 7^e. division militaire ; du gé-
néral Ruby, commandant dans le département de l'Ardeche ; du
citoyen Carré, son aide-de-camp ; du citoyen De France, sous-préfet
provisoire à l'Argentière ; du citoyen Rouvière, juge de paix ; &
du citoyen Grise, commandant du la garde nationale de Privas.
L'activité & les soins du préfet du département, ainsi que la confiance
inspirée par les nouvelles nominations, n'ont pas contribué moins
efficacement au retour de l'ordre & de la tranquillité dans ce départe-
ment.

— Le 25 thermidor, à 9 heures du soir, on aperçut de Grenoble
un feu violent derrière les montagnes qui sont au nord-ouest de la
ville. On crut d'abord que le feu avoit pris aux forêts de la Grande-
Chartreuse ; mais les exprès envoyés sur-le-champ pour s'en assurer,
détruisirent ces bruits, & apprirent qu'une partie des bois de Lorene,
de Saint-Martin Livenoux, & la montagne du Bachais, étoient le
théâtre de l'incendie. La compagnie des sapeurs, qu'au premier
signal du danger, le préfet avoit fait mettre sur pied, se porta
aussitôt sur les lieux, & l'incendie fut heureusement arrêté & dé-
truit dans la matinée du 26.

CONSEIL D'ÉTAT.

Séance du 4 fructidor.

La séance a été présidée depuis midi à deux heures par le
second consul & ensuite par le premier consul.

La section des finances a présenté deux projets d'arrêts
qui ont été discutés & adoptés.

Le premier porte que le citoyen Albert de Luynes, pro-
priétaire de la pointe de la forêt de Fretval, qui borde la
grande route de Vendôme à Paris dans l'arrondissement de
Moriee, en fera faire sans délai & sans indemnité, confor-
mément à ses offres, l'arrachis à 40 mètres de distance de la
route, ainsi que des arbres qui sont de l'autre côté de ladite
route.

Le deuxième est relatif à la mise en règle des bois appa-
rtenant à la commune d'Ozouer-le-Voulgis, département de
Seine & Marne.

Le conseil, sur le rapport de la même section, a discuté &
adopté un avis relatif à la réclamation du citoyen Bourdon-
Neuville & de mademoiselle Montansier, cessionnaires du
théâtre des Arts, rue de la Loi. — Cet avis porte que les
réclamans doivent s'adresser au ministre des finances pour
faire liquider la somme qui leur reste due, & convenir des
termes dans lesquels le paiement sera effectué, sauf à sou-
mettre le traité qui aura été signé à l'approbation du gou-
vernement, &c.

La section de législation a présenté un projet de régle-
ment relatif aux vacances des tribunaux, qui a été adopté.
En voici les principales dispositions : Dans l'intervalle du
15 fructidor au 15 brumaire, il sera donné par chaque sec-
tion des tribunaux soit d'arrondissement, soit d'appel, une
audience au moins par décade pour le service des vacations.
Les sections auxquelles les matières de police correctionnelle
ont exclusivement dévolues dans quelques tribunaux d'ar-
rondissement, tels que celui de Paris, n'ont point de va-
cances. Le tribunal de cassation, les tribunaux criminels,
les tribunaux de commerce, n'ont point de vacance, non
plus que les directeurs de jury qui sont en exercice depuis
le 15 fructidor jusqu'au 15 brumaire.

Plusieurs projets de loi & de règlement d'un intérêt général
ont été discutés & ajournés.

Bourse du 4 fructidor.

Rente provis., 19 fr. 38 c. — Tiers consol., 35 fr. 00 c.
— Bons $\frac{7}{8}$, 1 fr. 56 c. — Bons d'arrérage, 82 fr. 15 c. — Bons
pour l'an 8, 85 fr. 65 c. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Cou-
pures, 64 fr. 50 c.

Géographie moderne, précédée d'un petit traité de la sphère &
du globe, & d'une explication des termes de marine & de navigation ;
ornée de traits d'histoire naturelle et politique, d'une géographie
sacrée, d'une géographie ecclésiastique, où l'on trouve tous les arche-
vêchés & évêchés de l'église catholique & les principaux des églises
schismatiques ; & terminée par une nouvelle division de la France en
préfectures, sous-préfectures & cantons, avec une table des longi-
tudes & latitudes des principales villes du monde, & une autre des
noms de lieux contenus dans cette géographie ; par Nicolle Delacroix ;
revue par J. E. Barbeau de la Bruyère : nouvelle édition, corrigée,
considérablement augmentée & ornée de cartes géographiques ; deux
gros vol. in-12, formant 1643 pages. Prix, 6 fr., reliés, pour Paris ;
& 9 fr., brochés, franc de port. A Paris, chez Delalain fils, libraire,
qui des Augustins, n^o. 29.